

REPUBLIQUE TOGOLAISE Travail-Liberté-Patrie



UNIVERSITE DE LOME

CENTRE D'EXCELLENCE REGIONAL SUR LES SCIENCES AVIAIRES

CENTRE D'EXCELLENCE REGIONAL SUR LES SCIENCES AVIAIRES (CERSA)

RAPPORT D'EVALUATION DES OFFRES ET RECOMMANDATION POUR L'ATTRIBUTION DU MARCHE

Nom du marché:

Acquisition de divers matériel et équipements de mesure et de biologie cellulaire et accessoires au profit du CERSA (CR n°003/2016/UL/PRMP/CERSA du 21/11/2016)

Imputation budgétaire/Prêt ou Crédit :

IDA Crédit N° 5424 - TG

16 janvier 2017

Table des matières

Préambule	3
A. Généralités	
Tableau 1 : Identification	
Tableau 2 : Procédure d'évaluation	5
Tableau 3 : Remise des offres et ouverture des plis	6
Tableau 4 : Prix des offres (lus publiquement)	7
B. Examen préliminaire	7
Tableau 5 : Examen préliminaire	7
C. Examen détaillé	8
Tableau 6 : Corrections et rabais inconditionnels	
Tableau 7 : Taux de change	9
Tableau 8A : Conversion monétaire (plusieurs monnaies)	10
Tableau 8A : Conversion monetaire (plusieurs monitales)	
Tableau 8B : Conversion monétaire (monnaie unique)	
Tableau 9 : Ajouts pour omissions, ajustements et variations mineures (va monétaire)	alorisation 12
Classement	12
D. Attribution	
Tableau 11 : État récapitulatif de l'évaluation des offres et proposition d'o	attribution du
marché	13
Annexe 1 : PV d'ouverture	
Annexe2 : Conformité technique	22
Annexe 3 : Demandes de clarifications et réponses	





iB

Préambule

Le Gouvernement de la République Togolaise a obtenu un financement de la Banque mondiale d'un montant de huit millions (8 000 000) de dollars US pour financer la mise en œuvre des activités du Centre d'Excellence Régional sur les Sciences Aviaires (CERSA) et se propose d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer les paiements au titre du Marché relatif à l'acquisition de certains matériel et équipements de mesure et de biologie cellulaire au profit du CERSA constitué en un (01) lot.

Dans cette perspective, le Dossier de consultation restreinte n°003/2016/UL/ PRMP/CERSA du 21/11/2016 a été élaboré et transmis à quatre (04) société à savoir :

- NEO-TECH:
- HORIZON EDUCATION :
- STEA:
- PEPINO SARL.

A la date limite de dépôt des offres fixée au 13 Décembre 2016, quatre (04) offres ont été reçues.

Ce même jour, à partir de 10 heures 30 minutes, il a été procédé à l'ouverture des plis conformément aux dispositions du dossier d'appel d'offres, en présence de la personne responsable des marchés de l'Université de Lomé (UL) et certains membres de la commission de passation des marchés de l'UL.

Les séances d'évaluation des offres ont eu lieu dans la salle de réunion du CERSA les 14, 15, 29 décembre 2016 et les 09 et 16 janvier 2017.

Ont pris part à ces séances, les membres de la sous-commission mis en place par note de service n°001/CP/PRMP/CERSA/2017 du 03 Janvier 2017 :

Dr. TETE-BENISSAN Amivi, Membre de la CPMP/UL, Présidente

M. BALAWIA Atawa N., Spécialiste en passation des marchés, Rapporteur

Prof TONA Kokou, Directeur du CERSA, Membre

M. SOEDJEDE Yawovi Agbelenko, Spécialiste en gestion financière, Membre

Dr. AGBONON Amégnonan, Enseignant-Chercheur au CERSA, Membre

Le présent rapport fait la synthèse de l'évaluation des offres reçues.

Ph

133

A. Généralités

Tableau 1 : Identification

Nom de l'Autorité contractante	Université de Lomé (UL)
Imputation budgétaire / n° du prêt/crédit	IDA 54 24-TG
Date d'entrée en vigueur du prêt/crédit (le cas échéant)	15 Juillet 2015
Date de clôture du prêt/crédit : (Le cas échéant)	
Initiale	31 Décembre 2018
Modifiée	
Nom de l'Autorité contractante/ Nom du projet	Université de Lomé/CERSA
Numéro (d'identification) du marché	CR n°003/2016/UL/ PRMP/CERSA
Description du marché	Acquisition de divers matériel et équipements de mesure et de biologie cellulaire au profit du CERSA
Estimation prévisionnelle du coût	335 000 000 FCFA
Méthode de passation des marchés (cocher la mention pertinente)	AONAOICRX
Examen préalable de la DNCMP et/ou du PTF	OuiX Non
Préférence en faveur des candidats de droit communautaire (UEMOA) ou des offres comportant des produits d'origine communautaire	Oui NonX
	Imputation budgétaire / n° du prêt/crédit Date d'entrée en vigueur du prêt/crédit (le cas échéant) Date de clôture du prêt/crédit : (Le cas échéant) Initiale Modifiée Nom de l'Autorité contractante/ Nom du projet Numéro (d'identification) du marché Description du marché Estimation prévisionnelle du coût Méthode de passation des marchés (cocher la mention pertinente) Examen préalable de la DNCMP et/ou du PTF Préférence en faveur des candidats de droit communautaire (UEMOA) ou des offres comportant des produits

gh

.

iB

Tableau 2 : Procédure d'évaluation

2.1	Avis général / Plan de passation des marchés	
a)	Dates de publication initiale/dernière mise à jour	Sans objet
2.2	Pré qualification, le cas échéant	Sans objet
a)	Nombre d'entreprises pré qualifiées	Sans objet
b)	Date de l'avis de non-objection de la DNCMP et/ ou du PTF	Sans objet
2.3	Avis spécifique de passation des marchés	
a)	Journal des Marchés publics	OUI
b)	Date de publication	Sans objet
c)	Nom d'un journal de diffusion nationale	Sans objet
d)	Date de publication	Sans objet
e)	Nom d'une publication internationale	Sans objet
f)	Date de publication	Sans objet
2.4 a)	Dossier type d'appel d'offres Titre, date de publication	CR n°003/2016/UL/PRMP/CERSA du 21/11/16 pour l'acquisition de divers matériel et équipements de mesure et de biologie cellulaire au profit du CERSA
b)	Date de l'avis de non-objection de la DNCMP et/ou du PTF	15/11/2016
c)	Date de présentation aux candidats	Sans objet
2.5	Nombre d'entreprises ayant reçu des dossiers	Sans objet
2.6	Modifications aux dossiers, [Le cas échéant]	
a)	Indiquer les dates des différentes publications	1. Sans objet23
b)	Date(s) de l'avis de non-objection de la DNCMP et/ou du PTF [Le cas échéant]	1. Sans objet _23







Tableau 3 : Remise des offres et ouverture des plis

3.1	Date limite de remise des offres Date et heure de dépôt initiales	13 décembre 2016 à 10 heures 00
a) b)	Prorogations, le cas échéant	Sans objet
3.2	Ouverture des plis Date, heure	13 décembre 2016 à 10 heures 30 minutes
3.3	Nombre d'offres soumises	Quatre (04)
3.4	Période de validité des offres (N jours)	
a)	Prévue au départ	90 jours
b)	Prorogations, le cas échéant	



Tableau 4 : Prix des offres (lus publiquement)

Identification du	soumissior	naire		e l'offre (lu ment) en TTC	f) Modifications ou
a) Nom	b) Ville ou province	c) Pays	d) Monnaie(s)	e) Montant(s) ou %	commentaires
NEO-TECH	Milmort	Belgique	FCFA	330 528 113	
HORIZON TECHNICS	Paris	France	FCFA	102 241 769	
STEA	Lomé	Togo	FCFA	107 594 852	
PEPINO SARL	Lomé	Togo	FCFA	184 488 000	

B. Examen préliminaire

L'examen préliminaire a consisté essentiellement à vérifier la conformité des différentes offres aux exigences administratives et techniques demandées.

Toute offre non conforme pour l'essentiel sera écartée conformément aux dispositions du point 29.4 des IS.

L'examen des différentes offres a permis d'élaborer le Tableau N° 5 ci-après intitulé examen préliminaire :

Tableau 5 : Examen préliminaire

a) Soumission naires	b) Vérification des pièces administrative s	c) Critères de provenan ce	d) Garantie de l'offre	e) Exhausti vité de l'offre	f) Conformité pour l'essentiel	g) Acceptation pour examen détaillé
NEO-TECH	Conforme	N/A	Conforme	OUI	OUI	Accepté
HORIZON TECHNICS	Conforme	N/A	Conforme	OUI	OUI	Accepté
STEA	Conforme	N/A	Conforme	OUI	NON	Non Accepté
PEPINO SARL	Conforme	N/A	Conforme	OUI	NON	Non Accepté

A l'issue de l'examen préliminaire, les offres des soumissionnaires **NEO-TECH**, **HORIZON TECHNICS** ont été acceptées pour l'examen détaillé. Toutefois, et afin de mieux apprécier l'offre du soumissionnaire **HORIZON TECHNICS**, une demande de clarification lui a été adressé (voir en annexe).





Les offres des soumissionnaire STEA et PEPINO SARL n'ont pas été acceptées.

En effet, le soumissionnaires STEA propose pour l'article 2 intitulé « Cytomètre de flux », un Compteur de cellule automatique EVE, avec des caractéristiques non conformes pour l'essentiel à ce qui est demandé. Par ailleurs, l'offre est non conforme pour l'essentiel des caractéristiques de l'article 5 intitulé « LECTEUR MICROPLAQUE ».

Le soumissionnaire PEPINO SARL propose des caractéristiques non conformes pour l'essentiel des équipement 2 et 5 (Cytomètre de flux et LECTEUR MICROPLAQUE). Voir les détails en annexe.

C. Examen détaillé

L'examen détaillé a porté sur les offres retenues à l'issue de l'examen préliminaire et a essentiellement consisté :

- A la correction des erreurs de calcul ;
- Aux ajustements apportés au prix pour omissions et rabais offerts.

La synthèse de l'examen détaillé se présente comme suit :

Tableau 6: Corrections et rabais inconditionnels

a)	Chicago Managara Cara Cara Cara Cara Cara Cara Cara	de l'offre lu liquement	Correcti	ions			abais litionnels	
Soumissio nnaire	b) Monnaie (s)	c) Montant(s)	d) Erreurs de calcul	e) Sommes provisio nnelles	f) Prix de l'offre corrigé (f = c + d)	g) Pourcen tage	h) Montant(s	i) Prix de l'offre corrigé/avec rabais i = (f - h)
NEO-TECH	FCFA	330 528 113		N/A	330 528 113	0	0	330 528 113
HORIZON TECHNICS	FCFA	102 241 769	52 723 803¹	N/A	154 965 572	0	0	154 965 572



.

¹ L'offre du soumissionnaire HORIZON TECHNICS a été fait sans tenir compte de la TVA de 18%. Par ailleurs, il a fait une erreur de quantité au niveau de de l'article 5 « LECTEUR MICROPLAQUE » en proposant une (01) unité au lieu de deux (02) au prix unitaire de 29 084 986 F CFA.

Tableau 7 : Taux de change

Monnaie utilisée pour l'évaluation des offres : FCFA

Taux de change en vigueur le : 1

Source des taux de change (organisme ou publication) : BCEAO

h

11/3

A

Tableau 8A : Conversion monétaire (plusieurs monnaies)

Monnaie retenue pour l'évaluation : _____FCFA____

	b)	c) Prix de	d) Taux de	Monnaie de	l'évaluation
a) Soumissionnaire		l'offre corrigé/rabais compris	change applicable(s)	e) Prix de l'offre e = (c x d)	f) Prix total de l'offre
NEO-TECH	FCFA	330 528 113	1	330 528 113	330 528 113
HORIZON TECHNICS	FCFA	154 965 572	1	154 965 572	154 965 572

Ph

Tableau 8B : Conversion monétaire (monnaie unique)
Monnaie retenue pour l'évaluation : ___FCFA_____

	h) Prix de	Com	Composition des paiements	iements	f) Taux de	g) Montant	h) Taux	Monnaie ut l'évalt	Monnaie utilisée pour l'évaluation
a) Soumissio nnaire	l'offre corrigé/rabais inclus (en la monnaie indiquée)	c) Monnaie de paiement	d) Pourcentage du montant total de l'offre	e) Montant en monnaie utilisée pour l'évaluation (e) = (b x d)	change utilisé par le soumissi onnaire	en monnai e utilisée pour les paiements (e x f)	change utilisé pour l'évaluati on	i) Prix de l'offre (g x h)	j) Total
JEO-TECH	NEO-TECH 330 528 113	FCFA	_	330 528 113		330 528 113	_	330 528 113	330 528 113
HORIZON	154 965 572	FCFA	-	154 965 572	_	154 965 572	~	154 965 572	154 965 572 154 965 572

fr-

Tableau 9 : Ajouts pour omissions, ajustements et variations mineures (valorisation monétaire)

Monnaie retenue pour l'évaluation : _____FCFA_____

a) Soumissionnaires	b) Prix de l'offre corrigé/rabais inclus	c) Ajouts pour omission	d) Ajustements	e) Variations mineures	f) Prix total (f) = (b) + (c) (d) + e
NEO-TECH	330 528 113	-	_	-	330 528 113
HORIZON TECHNICS	154 965 572	-	-	-	154 965 572

Classement

Soumissionnaires	Montant évalué de l'offre TTC (FCFA)	Rang
NEO-TECH	330 528 113	2 ème
HORIZON TECHNICS	154 965 572	1 ^{er}

D. Attribution

A l'issue de l'analyse et de la comparaison des offres, la sous-commission d'évaluation des offres recommande que le marché soit provisoirement attribué au soumissionnaire HORIZON TECHNICS pour un montant TTC de cent cinquante-quatre millions neuf cent soixante-cinq mille cinq cent soixante-douze (154 965 572) F CFA, dont l'offre est conforme pour l'essentiel et la moins disante.

h

A

Tableau 11 : État récapitulatif de l'évaluation des offres et proposition d'attribution du marché

1.	Soumissionnaire ayant présenté l'offi	re conforme évaluée la	moins disante
a)	Nom: HORIZON TECHNICS		
b)	Adresse : 19 Avenue d'Italie 75013 F	Paris, Tél : +33 (0)1 39 7	77 11 00
2.	Principal (principaux) pays de prove		
3.	Date envisagée pour la signature du Dates prévues pour l'arrivée des fou l'achèvement du projet03	Imitures/materiers sur ic	: Fevrier 2017 es lieux du projet/pour
		Monnaie(s)	Montant(s) ou %
4.	Prix de l'offre (lu publiquement)	Monnaie(s) FCFA	Montant(s) ou % 102 241 769
4.	Prix de l'offre (lu publiquement) Corrections des erreurs		
		FCFA	102 241 769
5.	Corrections des erreurs	FCFA FCFA	102 241 769 + 52 723 803



RAPPORT D'EVALUATION DES OFFRES ET RECOMMANDATION POUR L'ATTRIBUTION DU **MARCHE**

Lomé, le 1 8 JAN 2017

Ont signé,

Prof TONA Kokou

AGBONON Amégnonan

SOEDJEDE Yawovi Agbelenko

BALAWIA Atawa N

TETE-BENISSAN Amivi

Annexe 1 : PV d'ouverture

fen

15

ins



REPUBLIQUE TOGOLAISE Travail-Liberté-Patrie



UNIVERSITE DE LOME

CENTRE D'EXCELLENCE REGIONAL SUR LES SCIENCES AVIAIRES

PROCES-VERBAL DE LA SEANCE D'OUVERTURE DES OFFRES

A. - IDENTIFICATION DE L'AUTORITE CONTRACTANTE

Université de Lomé BP 1515, Lomé-Togo

Téléphone : (+228) 22 22 04 49/22 40 60 58 Télécopie : (+228) 22 21 85 95/22 25 87 84

Courriel: cersa.univ.lome@gmail.com

Objet de l'appel d'offres : Acquisition de divers matériel et équipements de

mesure et de biologie cellulaire au profit du CERSA

Avis d'appel d'offres : CR n°003/2016/UL/ PRMP/CERSA du 21 novembre 2016

Organe et date de parution : Sans objet

B. - COMPOSITION ET FONCTIONNEMENT DE LA COMMISSION DE PASSATION DES MARCHES PUBLICS

La composition de la commission de passation des marchés publics a été fixée par décision n°005/UL/P/SG/2015 du 13 mai 2015

Date de la réunion : Ce Mardi 13 décembre 2016.

Membres de la commission de passation des marchés publics de l'UL:

Nom et prénoms	Qualité	Signature	Absent mais convoqué le
NAPO Kossi	CPRPIUL	3,	name and the second of the sec
TETE-BENISSAN Amivi			
TCHEMI M'mah		Δ.	
ABOUDOU Maman Tachiwou	CANP/UL	Me	
P'KLA Abalo		w -	

ga

1

ins

+

Х	Oui			Non
l a comm	nission peu	ut, valablement	délibérer.	

Nom et prénoms	Qualité	Signature	Absent mais convoqué le
BALAWIA Atawa Nidakadila	SPM	13 harden	
SOEDJEDE Yawovi Agbelenko	SGF		13/12/2014
TONA Agbewonannou	SC		13/12/2016

D. – SOUMISSIONNAIRES OU LEURS REPRESENTANTS / ET AUTRES¹ (sur présentation d'un titre justificatif)

Nom et prénoms	Qualité	Entreprise ou société représentée	Contact
AYIN Marsay	Géran	PEPINU	98600797 2226453
BOUGALAROU	Assistante biomedicale	STEA	2226 453

Observateur indépendant / Personnes ressources :

Nom et prénoms	Qualité	Signature	Absent mais convoqué le

Y compris l'observateur indépendant de l'ARMP ou toute personne ressource

M

107

E. – DECISION DE LA COMMISSION DE PASSATION DES MARCHES PUBLICS

N° d'ordre au registre spécial des dépôts	Nom du candidat ou des candidats groupés Souligner le nom du mandataire	Pli Non ouvert (Oui / Non)	Lettre de soumission	Cadre du devis quantitatif et estimatif	Spécifications techniques	Observations
1	NEO-TECH	avi	P	P	P	
2	Horizont Technics	ou	P	P	10	
3	STEA	oni	8	7	P	-
4	PEPINOSHIL	où	2	?	?	

P : Document présent M : Document manquant

B

F. - LECTURE DU MONTANT DES OFFRES

N°	Nom du candidat ou des candidats groupés Souligner le nom du mandataire	Montant HT (F CFA)	Montant TTC (F CFA)	Rabais / Remise	Observations
1	NEO-TECH		330.528.113	Neant	
2	HorizorTechnico		102.241.769	Neont	
3	STEA	91182078	107.534852	Near	
4	PEPINO SHPL		184.488,000	Neount	

G. - INCIDENTS SURVENUS AU COURS DE LA SEANCE

NEANT

H. - ANNEXES

- Liste de présence des soumissionnaires et/ou leurs représentants dûment mandatés;
- Les observations de l'observateur indépendant de l'ARMP, le cas échéant.

I. – SIGNATURES DES MEMBRES DE LA COMMISSION / REPRESENTANTS PRESENTS DE L'AUTORITE CONTRACTANTE

Atawa BALAWIA N.

Sosson A. Cicari

Paf MAPO

4

R

ni3

A

DCR EMIS LE 23/08/2016 POUR L'ACQUISITION ET L'INSTALLATION DE DIVERS MATERIELS ET EQUIPEMENTS DE MESURE ET DE BIOLOGIE CELLULAIRE AU PROFIT DU CERSA

SEANCE D'OUVERTURE DES PLIS

Date : ce mardi 13 décembre 2016

Liste de présence

1						
°Z	NOM ET PRENOMS	TITRE	STRUCTURE REPRESENTEE	TELEPHONE	E-MAIL	SIGNATURE
10	BOUGALABOY	Absurtante bienne di cale	STEA	22.26 4537	22:26 45 37 centaetla stea-afrika lem	The state of the s
02	AVIVE Marsay	Gerrant SEPINO	PERMO	4400786	9860 0797 Sylvain agin E pepino-con	Munish (
03	COSSEM A Gran	080		9604580	diamis @ Jahre Fr	
04	A GOUNDAY DAMES	CPOP	170	302347.88	and welling Smill on	ander C.
05	Reprise Mawai N.	SPN.	CERSA	ES 808006	sydas. Calomia @ Johno. Ir	- American
90	D STALLAND D. 16mg	(omplade	Cersa	27tresseap	9352422 majourdalues gmay lom	ME
07	NAPO LOS	JUL PITT	CPRP/UL		30325453 Ail Mayre (a) 4 a Rus. A	The state of the s
08		Ann				
60						
10						

ga

M3

Annexe2 : Conformité technique

Ph

Equipement	Spécifications techniques demandées	Spécifications techniques proposées				
		NEO-TECH	HORIZON TECHNICS	STEA	PEPINO SARL	
	Conforme à la Norme Française (NFX 15- 211) pour les manipulations de produits chimiques	Conforme	Conforme	Conforme	Conforme	
	Blocage de l'ouverture à 40 cm du plan de travail.	Conforme	Non renseigné	Non renseigné	Conforme	
	Tableau de commande, anémomètre et alarme sonore et visuelle sur le montant droit.	Non renseigné	Conforme	Conforme	Conforme	
Hotte Chimique	Aspiration en partie haute et basse du panneau arrière.	Non renseigné	Non Conforme	Non renseigné	Conforme	
fr m P p re c C re c a d	Vitesse moyenne frontale 0,3 m/s minimum		Conforme	Conforme	Conforme	
	Panneau arrière en polypropylène plus résistant chimiquement.	Conforme	Non Conforme	Non Conforme	Conforme	
	Gouttière de récupération des condensats à relier au réseau d'évacuation.	Conforme	Conforme	Non Conforme	Conforme	
	utilisation : Acides et bases, vapeurs lourdes, produits chimiques	Conforme	Non renseigné	Conforme	Conforme	
ytomètre de ux (Pour le omptage et	Possibilité de visualiser des particules à 0,404 µm de diamètre	Non conforme	Non renseigné	Non conforme	Non conforme	
aractérisatio des articules, olécules)	Fluorochromes standard pour effectuer des dosages multi- couleurs	Non conforme	Conforme	Non conforme	Non conforme	







Equipement	Spécifications techniques demandées	Spécifications techniques proposées			
	teeminques demandees	NEO-TECH	HORIZON TECHNICS	STEA	PEPINO SARL
	Des mesures simultanées intégrales, le pic et la largeur disponible pour tous les paramètres, y compris les signaux de diffusion et de fluorescence	Non conforme	Conforme	Non Conforme	Non Conforme
	Capacité : Entre 1 x 10 ⁴ et 1 x 10 ⁷ cellule/ml	Non renseigné	Non renseigné	Conforme	Conforme
	Système exploitation sous les versions récentes de Windows	Conforme	Conforme	Conforme	Conforme
	Fréquence : 50/60 Hz	Conforme	Non renseigné	Non renseigné	Conforme
	Voltage: 100-240 VAC	Conforme	Non renseigné	Non renseigné	Conforme
	Capacités de 28 L au plus	Conforme	Conforme	Conforme	Conforme
Bains marie	Commandes en face avant pour un accès plus facile et plus sécurisé	Conforme	Conforme	Conforme	Conforme
	Forme compacte permettant d'optimiser l'espace sur le plan de travail	Conforme	Conforme	Conforme	Conforme
	2 Micropipettes multicanaux (de 8 canaux)	Conforme	Conforme	Conforme	Conforme
	5 Micropipettes à canal unique (200 à 1000 µL)	Conforme	Conforme	Conforme	Conforme
Micropipette s	5 Micropipettes à canal unique (10 à 100 µL)	Conforme	Conforme	Conforme	Conforme
	5 Micropipettes à canal unique (1 à 10 μL)	Conforme	Conforme	Conforme	Non Conforme
	5 Micropipettes à canal unique (1000 à 5000 µL)	Conforme	Conforme	Conforme	Conforme





Equipement	Spécifications techniques demandées	Spécifications techniques proposées			
	tecimiques demandees	NEO-TECH	HORIZON TECHNICS	STEA	PEPINO SARL
	Spécification pour l'absorbance				
	ilité de lire les plaques de 6, 12, 24, 48, 96, 384 puits	Conforme	Conforme	Conforme	Conforme
	2- Possib ilité de lire les cuves	Conforme	Conforme	Conforme	Conforme
LECTEUR MICROPLAQ UE (Lecteur multi mode : Absorbance,	Gamme de longueur d'ondes : 200 - 1000nm	Conforme	Conforme	Conforme	Conforme
	Sélection de longueur d'onde : Monochromateur, accordable par incréments de 1.0 nm	Conforme	Conforme	Non Conforme	Non Conforme
	Largeur de bande de longueur d'onde : ≤ 4.0 nm	Conforme	Conforme	Non Conforme	Non Conforme
	Précision de la longueur d'onde : ± 2.0 nm	Conforme	Conforme	Non Conforme	Non Conforme
Fluorescence, Luminescenc e)	Gamme photométrique : de 0 à 4 nm	Conforme	Conforme	Non Conforme	Non Conforme
	Résolution photométrique : 0.001 OD	Conforme	Conforme	Non Conforme	Non Conforme
	Précision photométrique (Microplaque) : < ±0.006 OD ± 1.0%, 0-2 OD	Conforme	Conforme	Non Conforme	Non Conforme
	Précision photométrique : < ±0.003 OD ± 1.0%, 0-2 OD	Conforme	Conforme	Non Conforme	Non Conforme
	Spécification pour la Fluorescence				
	1- Possib ilité de lire les plaques (par le bas et par le haut)	Conforme	Conforme	Non Conforme	Non Conforme





Equipement	Spécifications techniques demandées	Spécifications techniques proposées				
		NEO-TECH	HORIZON TECHNICS	STEA	PEPINO SARL	
	2- Possib ilité de lire les cuves	Conforme	Conforme	Non Conforme	Non Conform	
	Gamme de longueur d'ondes : 250 - 850nm	Conforme	Conforme	Conforme	Conforme	
	Sélection de longueur d'onde : Monochromateur, accordable par incréments de 1.0 nm	Conforme	Conforme	Non Conforme	Non Conforme	
	Bande passante :			Non Conforme	Non Conforme	
	- Excitati on :9 nm	Conforme	Conforme	Conforme	Conforme	
	- Émissi on : 15 nm	Conforme	Conforme	Conforme	Conforme	
	Spécification pour la Luminescence					
	1- Possib ilité de lire les plaques (par le bas et par le haut)	Conforme	Conforme	Non Conforme	Non Conforme	
	2- Possib ilité de lire les cuves	Conforme	Conforme	Non Conforme	Non Conforme	
	Gamme de longueur d'ondes : 250 - 850nm	Conforme	Conforme	Non Conforme	Non Conforme	
	Sélection de longueur d'onde : Toutes longueurs d'onde ou avec les longueurs d'onde sélectionnées	Conforme	Conforme	Conforme	Conforme	
otte à Flux aminaire Pour éviter es	Conforme à la Norme Française pour éviter les contaminations microbiennes	Conforme	Conforme	Conforme	Conforme	
ontamination par des	Vitesse de l'air : 0,35 m/s	Conforme	Conforme	Conforme	Conforme	
articules des icroorganis	Volume d'air évacué : 500 m³/h	Non conforme	Non renseigné	Conforme	Conforme	
es, échantillons	Éclairage : > 800 Lux	Conforme	Non renseigné	Conforme	Conforme	

M

1B

Equipement	Spécifications techniques demandées	Spécifications techniques proposées			
		NEO-TECH	HORIZON TECHNICS	STEA	PEPINO SARL
biologiques ou tout autre objet sensible aux particules)	Volume Total : 1335 m³/h	Conforme	Non renseigné	Conforme	Conforme
	Filtre: pour les particules comprises entre 0,12 µm et 0,17 µm	Conforme	Non renseigné	Conforme	Conforme
Conformité pour l'essentiel		O	OUI	NON	NON

K



Annexe 3 : Demandes de clarifications et réponses

K

B

UNIVERSITE DE LOME

REPUBLIQUE TOGOLAISE Travail-Liberté-Patrie

inavan-Liberie-run



CABINET DU PRESIDENT

PERSONNE RESPONSABLE DES MARCHES PUBLICS

N° むの牛 /UL/CP/PRMP/2017

La Personne Responsable des Marchés Publics de l'Université de Lomé

à

Monsieur le Président de la société Horizon TECHNICS

Paris-France

Objet: Demande de clarifications (CR n°003/2016/UL/PRMP/CERSA)

Monsieur le Président,

Dans le cadre de l'acquisition de certains équipements de mesure et de biologie cellulaire, objet de la consultation restreinte n°003/2016/UL/PRMP/CERSA du 21/11/2016, et afin de finaliser le rapport d'évaluation des offres, il vous est demandé d'apporter les précisions suivantes :

1. Hotte Chimique L'équipement proposé est-il adapté à l'utilisation demandée à savoir : Acides et bases, vapeurs lourdes, produits chimiques ?

2. Cytomètre de flux

Quelle est la taille minimale de particules que l'équipement proposé peut visualiser ? Sous quelle tension l'équipement doit être alimenté ?

3. Hotte à Flux Laminaire

Les informations fournies sur cet équipement ne permettent pas de bien vérifier sa performance par rapport aux caractéristiques techniques minimales demandées.

Pouvez-vous confirmer que l'équipement proposé remplit au minimum, les caractéristiques techniques demandées ?

Veuillez agréer, Monsieur le président, l'expression de ma considération distinguée.

La Personne Responsable

Lomé, le 05 JAN 2017

m

IF A

Objet: Fwd: RE: Demande_Clarifications_CR003_CERSA

De: layissi@horizon-education.com (layissi@horizon-education.com)

A: gildas_balawia@yahoo.fr;

Cc: jonomo@horizon-education.com;

Date: Jeudi 12 janvier 2017 16h40

Bonsoir Monsieur BALAWIA,

Suite à votre demande de clarification, je vous remercie de bien vouloir trouver ci - joint et ci dessous nos réponses :

DEMANDE DE CLARIFICATION N° 004 / UL / CP/ PRMP / 2017 du 05 JANVIER 2017

ITEM 01 HOTTE CHIMIQUE / SORBONNE / 1500 MM

La complexité des utilisations prévues (Acides et bases, vapeurs lourdes, produits chimiques) nécessite une étude complémentaire pour une conformité selon les normes de sécurités en vigueur sur le plan international

Afin de répondre techniquement aux questions posées le fabricant Français Trionyx doit procéder à une étude des conditions réelles de l'utilisation prévue dans le laboratoire.

Le tableau de « Diagnostic Chimique » doit être rempli par les utilisateurs et nous être retourné à Horizon.

Après la réception de ce tableau complété, le fabricant communiquera son diagnostic que nous vous ferons parvenir dans les meilleurs délais.

ITEM 02CYTOMETRE DE FLUX

Selon les fiches techniques du fabricant SYSMEX, les réponses aux questions posées sont les suivantes :

« scatterparticle size range: 0.2 μm–200 μm » donc précison supérieure à ce qui est demandé dans le DAO (0,404 μm de diamètre)

ITEM 06 HOTTE FLUX LAMINAIRE / PSM II / 1800MM

Selon les fiches techniques du fabricant FASTER jointes à l'offre de prix , les réponses aux questions posées sont les suivantes :

Vitesse de l'air: 0,4 m/s donc supérieure à ce qui est demandé dans le DAO (0,35 m/s)

Volume d'air évacué : 585 m 3 /h donc supérieur à ce qui est demandé dans le DAO (500 m 3 /h)

Éclairage: supérieur à 1300 Lux donc supérieur à ce qui est demandé dans le DAO (800 Lux)

Volume Total: ????? 3 /h Cette mesure n'a aucune signification pour une hotte de laboratoire

Va



Objet: Re: Fwd: RE: Demande_Clarifications_CR003_CERSA

De: gildas balawia (gildas balawia@yahoo.fr)

A: layissi@horizon-education.com;

Cc: jaktona@gmail.com; aamegnona3@gmail.com; gildas_balawia@yahoo.fr;

Date: Vendredi 13 janvier 2017 15h50

Bonjour Laurent,

Nous avons reçu votre réponse à la demande de clarification et vous en remercions. En ce qui concerne la Hotte Chimique, Vous demandez à ce que le tableau de "diagnostic chimique" soit rempli par les utilisateurs afin de permettre au fabriquant d'établir son diagnostic. Cela voudra t-il dire qu'il n'est pas encore possible de savoir si l'équipement que vous proposez à **5 504 137 FCFA** est conçu pour des utilisation demandées à savoir acides et bases, vapeurs lourdes, produits chimiques? ou est-ce pour dire que le fabriquant à besoin de ce tableau pour prendre les dispositions nécessaires en matière de sécurité?

Merci de nous éclairer.

Cordialement,

Gildas BALAWIA Atawa N. Université de Lomé-CERSA Spécialiste en Passation des Marchés +228 90 08 08 53 +228 22 40 60 58

Le Jeudi 12 janvier 2017 16h40, "layissi@horizon-education.com" <layissi@horizon-education.com> a écrit :

Bonsoir Monsieur BALAWIA,

Suite à votre demande de clarification, je vous remercie de bien vouloir trouver ci - joint et ci dessous nos réponses :

DEMANDE DE CLARIFICATION N° 004 / UL / CP/ PRMP / 2017 du 05 JANVIER 2017

ITEM 01 HOTTE CHIMIQUE / SORBONNE / 1500 MM

La complexité des utilisations prévues (Acides et bases, vapeurs lourdes, produits chimiques) nécessite une étude complémentaire pour une conformité selon les normes de sécurités en vigueur sur le plan international

Afin de répondre techniquement aux questions posées le fabricant Français Trionyx doit procéder à une étude des conditions réelles de l'utilisation prévue dans le laboratoire. Le tableau de « Diagnostic Chimique » doit être rempli par les utilisateurs et nous être retourné à Horizon.

Après la réception de ce tableau complété, le fabricant communiquera son diagnostic que nous vous ferons parvenir dans les meilleurs délais.

ITEM 02CYTOMETRE DE FLUX

Selon les fiches techniques du fabricant SYSMEX, les réponses aux questions posées sont les suivantes :

R

B A

« scatterparticle size range: 0.2 μm–200 μm » donc précison supérieure à ce qui est demandé dans le DAO (0,404 μm de diamètre)

ITEM 06 HOTTE FLUX LAMINAIRE / PSM II / 1800MM

Selon les fiches techniques du fabricant FASTER jointes à l'offre de prix , les réponses aux questions posées sont les suivantes :

Vitesse de l'air : 0,4 m/s donc supérieure à ce qui est demandé dans le DAO (0,35 m/s)

Volume d'air évacué : 585 m 3 /h donc supérieur à ce qui est demandé dans le DAO (500 m 3 /h)

Éclairage : supérieur à 1300 Lux donc supérieur à ce qui est demandé dans le DAO (800 Lux)

Volume Total: ?????m 3 /h Cette mesure n'a aucune signification pour une hotte de laboratoire

Le terme technique selon les normes internationales est « DownflowVelocity » celui-ci est environ de 1580 m3 /h

Pour le produit 01 Hotte chimique, nous restons dans l'attente du tableau de « Diagnostic Chimique » ci - joint qui doit être rempli par les utilisateurs à l'Université de Lomé afin de permettre au fabricant de finaliser sa réponse.

Je reste à votre disposition

Cordialement

Laurent AYISSI

Le 06.01.2017 19:41, gildas balawia a écrit :

Bonsoir Laurent,

Je vous fais parvenir une demande de clarification dans le cadre de la consultation restreinte pour l'acquisition de certains équipements de mesure et de biologie cellulaire.

Bonne réception et merci pour la diligence.

Bonne et heureuse année.

Cordialement,

Gildas BALAWIA Atawa N. Université de Lomé-CERSA Spécialiste en Passation des Marchés +228 90 08 08 53

+228 22 40 60 58

Pièces jointes

- TRIONYX Diagnostic chimique.xlsx (111,76 Ko)
- REPONSES A LA DEMANDE DE CLARIFICATION.docx (17,60 Ko)

M

Objet: Re: Fwd: RE: Demande_Clarifications_CR003_CERSA

De: layissi@horizontechnics.com (layissi@horizontechnics.com)

À: gildas_balawia@yahoo.fr;

Cc: jaktona@gmail.com; aamegnona3@gmail.com; jonomo@horizon-education.com;

Date: Lundi 16 janvier 2017 15h18

Bonjour Monsieur BALAWIA,

Suite aux dernières questions posées par la commission des marchés et après entretien avec le fabricant, merci de bien vouloir trouver ci - dessous les précisions demandées :

La hotte chimique (SORBONNE) proposée modèle H3500SFA sera équipée d'un Filtre à charbon actif polyvalent pour vapeurs organiques et corrosives modèle CORG 3501.

C'est le filtre le plus performant existant pour les utilisations prévues, à savoir : à savoir acides et bases, vapeurs lourdes, produits chimiques

Seul le terme « vapeurs lourdes » est imprécis et c'est ce qui a entraîné l'envoi du tableau pour précisions supplémentaires.

Cette précaution supplémentaire du fabricant est simplement un gage de sérieux pour mieux connaître dans quelles conditions les utilisateurs finaux vont mettre en service cette Sorbonne.

Il est cependant garanti que la Hotte répond aux besoins spécifiés dans le DAO, à savoir acides et bases, vapeurs lourdes, produits chimiques

Je reste à votre disposition

Bien Cordialement

Cordialement

Laurent AYISSI

Le 13.01.2017 16:46, gildas balawia a écrit :

Bonjour Laurent,

Nous avons reçu votre réponse à la demande de clarification et vous en remercions. En ce qui concerne la Hotte Chimique, Vous demandez à ce que le tableau de "diagnostic chimique" soit rempli par les utilisateurs afin de permettre au fabriquant d'établir son diagnostic. Cela voudra t-il dire qu'il n'est pas encore possible de savoir si l'équipement que vous proposez à 5 504 137 FCFA est conçu pour des utilisation demandées à savoir acides et bases, vapeurs lourdes, produits chimiques? ou est-ce



pour dire que le fabriquant à besoin de ce tableau pour prendre les dispositions nécessaires en matière de sécurité? Merci de nous éclairer.

Cordialement.

Gildas BALAWIA Atawa N. Université de Lomé-CERSA Spécialiste en Passation des Marchés +228 90 08 08 53 +228 22 40 60 58

Le Jeudi 12 janvier 2017 16h40, "layissi@horizon-education.com" <layissi@horizon-education.com> a

Bonsoir Monsieur BALAWIA,

Suite à votre demande de clarification, je vous remercie de bien vouloir trouver ci - joint et ci dessous nos réponses :

DEMANDE DE CLARIFICATION N° 004 / UL / CP/ PRMP / 2017 du 05 JANVIER 2017

ITEM 01 HOTTE CHIMIQUE / SORBONNE / 1500 MM

La complexité des utilisations prévues (Acides et bases, vapeurs lourdes, produits chimiques) nécessite une étude complémentaire pour une conformité selon les normes de sécurités en vigueur sur le plan international

Afin de répondre techniquement aux questions posées le fabricant Français Trionyx doit procéder à une étude des conditions réelles de l'utilisation prévue dans le laboratoire.

Le tableau de « Diagnostic Chimique » doit être rempli par les utilisateurs et nous être retourné à Horizon.

Après la réception de ce tableau complété, le fabricant communiquera son diagnostic que nous vous ferons parvenir dans les meilleurs délais.

ITEM 02CYTOMETRE DE FLUX

Selon les fiches techniques du fabricant SYSMEX, les réponses aux questions posées sont les suivantes :

« scatterparticle size range: 0.2 μm-200 μm » donc précison supérieure à ce qui est demandé dans le DAO (0,404 µm de diamètre)

ITEM 06 HOTTE FLUX LAMINAIRE / PSM II / 1800MM

Selon les fiches techniques du fabricant FASTER jointes à l'offre de prix , les réponses aux questions posées sont les suivantes :

Vitesse de l'air : 0,4 m/s donc supérieure à ce qui est demandé dans le DAO (0,35 m/s)

Volume d'air évacué : 585 m 3 /h donc supérieur à ce qui est demandé dans le DAO (500 m 3 /h)

Éclairage : supérieur à 1300 Lux donc supérieur à ce qui est demandé dans le DAO (800 Lux)

Volume Total: ?????m 3 /h Cette mesure n'a aucune signification pour une hotte de

Le terme technique selon les normes internationales est « DownflowVelocity » celui-ci ast environ de 1580 m3 /h

Pour le produit 01 Hotte chimique, nous restons dans l'attente du tableau de « Diagnostic Chimique » ci - joint qui doit être rempli par les utilisateurs à l'Université de Lomé afin de permettre au fabricant de finaliser sa réponse. Je reste à votre disposition

Cordialement

Laurent AYISSI

Le 06.01.2017 19:41, gildas balawia a écrit :

Bonsoir Laurent,

Je vous fais parvenir une demande de clarification dans le cadre de la consultation restreinte pour l'acquisition de certains équipements de mesure et de biologie cellulaire.

Bonne réception et merci pour la diligence.

Bonne et heureuse année. Cordialement,

Gildas BALAWIA Atawa N.
Université de Lomé-CERSA
Spécialiste en Passation des Marchés
+228 90 08 08 53
+228 22 40 60 58



AYISSI Laurent
Président
(+33) 1 39 77 11 00
(+33) 6 11 21 16 94
layissi@horizontechnics.com
www.horizontechnics.com





CENTRE D'EXCELLENCE REGIONAL SUR LES SCIENCES AVIAIRES

RESULTATS DE L'EVALUATION DE LA CONSULTATION RESTREINTE n°003/2016/UL/ PRMP/CERSA du 21/11/2016

Autorité contractante :

Université de Lomé

Référence de la procédure :

CR n°003/2016/UL/PRMP/CERSA du 21/11/2016

Objet de la procédure : Acquisition d'équipements de matériel et équipements de

mesure et de biologie cellulaire au profit du CERSA

Allotissement:

Lot unique

Nombre de soumissionnaires :

Quatre (04)

Soumissionnaires non retenus:

Deux (02)

Soumissionnaires	Montant en FCFA et en HT a l'ouverture	Montant évalué de l'offre en FCFA et en TTC	Observations
NEO-TECH	330 528 113	330 528 113	Offre conforme
HORIZON EDUCATION	102 241 769	154 965 572	Offre conforme
STEA	107 594 852	-	Offre non conforme : Equipements 2 : Cytomètre de flux et 5 : Lecteur de Microplaques proposés, non conformes
PEPINO SARL	184 488 000	-	Offre non conforme: Cytomètre de flux et 5 : Lecteur de Microplaques proposés, non conformes

Lomé, le

La Personne responsable,

Akuavi Cicavi SOSSOU